

# Ministère du Patrimoine canadien

## Foire aux questions

### Le programme international sur la diversité culturelle et Un nouvel instrument international sur la diversité culturelle



#### **Qu'entendons-nous par « diversité culturelle »?**

La « diversité culturelle » fait référence à la variété des expériences et des accomplissements humains - c'est une notion large, fondée sur l'interconnectivité des personnes de par leur ethnie, leur langue, leur histoire et leur traditions, mais qui recouvre aussi des concepts tels que le pluralisme des idées, l'accès et la participation de même que la liberté d'expression et de choix. Dans une société qui se mondialise de plus en plus, la diversité de notre expression représente ce que nous sommes et constitue un élément important de notre capital de créativité. C'est une ressource humaine importante, le moteur de l'innovation et du progrès.

#### **Pourquoi la diversité culturelle est-elle importante ?**

La diversité culturelle est une richesse : elle nous apporte des perceptions et nous ouvre des perspectives auxquelles nous n'aurions peut-être pas accès autrement et nous donne l'occasion de découvrir, de connaître et de comprendre le monde dans lequel nous vivons. Le contact avec la variété des expériences humaines et la participation à celles-ci aiguisent notre créativité et améliorent notre qualité de vie. Notre diversité nous aide à comprendre qui nous sommes, et la connaissance et l'appréciation de nos différences nous rendent plus forts comme individus, nous unissent comme société.

La diversité culturelle est également gage de prospérité. Chaque culture possède sa propre sagesse et ses connaissances et interprète et perçoit différemment les choses. Cette fécondation réciproque qu'amène l'influence de différentes perspectives pourrait bien être notre plus grand avantage concurrentiel car, dans l'économie mondialisée et axée sur le savoir que nous connaissons aujourd'hui, l'expansion durable est basée sur la capacité de créer et d'innover. Il faut pour y parvenir avoir accès à divers systèmes de connaissances, échanger des idées librement et s'engager à maintenir l'ouverture des marchés. Tout comme un écosystème sans biodiversité, nos systèmes de connaissances sont vulnérables sans la diversité culturelle.

La diversité culturelle est donc importante tant du point de vue social que du point de vue économique. Sur le plan social, elle stimule la vitalité qui rassemble les communautés - géographiques ou d'intérêts - et qui leur permet de s'adapter au changement. Sur le plan économique, elle est liée à la créativité et à l'innovation, donc au maintien de notre succès dans la nouvelle économie.

### **Quelles sont les pressions qui s'exercent sur la diversité culturelle ?**

Notre capacité de favoriser les différences dans toutes les facettes de l'expression culturelle n'a jamais été aussi grande, L'amélioration des moyens de communication et d'interaction augmente les possibilités pour la création, la participation et le développement. En même temps, l'ampleur de la mondialisation, la puissance des technologies de l'information et l'émergence de la société du savoir ont des répercussions sur la diversité culturelle. Le raz-de-marée du changement est porteur à la fois de promesses et de défis. En effet, les tendances actuelles offrent des possibilités nouvelles et importantes de partager et d'apprendre, mais l'échange planétaire d'information et d'idées est souvent inégal et parfois écrasant pour les cultures locales ou les collectivités plus petites. De plus, nos concepts traditionnels d'identité nationale et de souveraineté changent, ce qui soulève des questions quant à la capacité des pays de choisir le sens de leur évolution tout en participant pleinement à l'environnement mondialisé.

L'accroissement des mouvements de population (populations déplacées, réfugiés, immigrants) a aussi fait ressortir l'importance de trouver des moyens de gérer la diversité culturelle afin qu'elle soit une force positive dans la société. Les questions touchant la promotion de la compréhension mutuelle et le respect des différences de même que les défis que posent la promotion et la protection de la diversité linguistique et ethno-culturelle figurent tous au premier plan des préoccupations ces dernières années.

Pour tirer avantage de tout ce que la diversité culturelle peut apporter, il faudrait d'abord :

- s'assurer que toutes les cultures ont la possibilité de faire entendre leur voix et leurs opinions dans un monde en changement,
- trouver un équilibre entre la pleine participation à l'environnement planétaire et la promotion des identités nationales et locales; et
- assurer le partage juste et équitable entre tous des possibilités et des avantages de la diversité culturelle.

Ces défis exigent une approche internationale nouvelle qui fasse la promotion de la diversité culturelle comme ressource précieuse pour le développement humain, la cohésion sociale et la prospérité des sociétés.

## **Pourquoi une nouvelle approche ?**

La reconnaissance de la diversité culturelle et de son importance pour le développement socioéconomique n'est pas une question nouvelle au programme politique international. En effet, la Commission mondiale de la culture et du développement de l'UNESCO l'a soulignée, en 1995, dans son rapport, intitulé Notre diversité créatrice. En 1998, le plan d'action de la conférence de l'UNESCO à Stockholm reconnaissait « la politique culturelle (comme) étant une des principales composantes d'une politique de développement endogène et durable ». Le concept de la « diversité culturelle » est donc reconnu dans les forums culturels traditionnels, mais, en tant qu'élément important de la qualité de vie, de la résolution de conflits et de la sécurité humaine, il a également été abordé dans les forums non culturels tels que le Groupe des huit, la Banque mondiale et la Francophonie.

Toutefois, en dépit d'une multitude de déclarations et de communiqués, les ententes internationales existantes ne portent que sur certains aspects de la diversité culturelle, sont souvent de nature déclaratoire, ne répondent pas adéquatement aux besoins des pays en développement ou des communautés infranationales et ne donnent aucune orientation pour une action concertée. Compte tenu de l'importance de la diversité culturelle et, dans le contexte de la mondialisation, de la nécessité croissante de se préoccuper de questions de diversité culturelle, la création d'un nouvel instrument international correspond à un besoin. Ce dernier pourrait définir le cadre et fixer les conditions qui donneraient aux pays, en toute justice et en toute équité, les moyens d'exploiter les possibilités qu'offre la diversité culturelle et d'en profiter mutuellement.

## **Pourquoi un nouvel instrument international sur la diversité culturelle : une approche de politique canadienne**

La politique culturelle canadienne s'est transformée au cours des années, s'adaptant sans cesse aux changements des marchés intérieur et mondial. Mais les tendances planétaires exercent une pression croissante sur la culture et les politiques culturelles canadiennes. Les défis politiques auxquels fait plus précisément face le secteur culturel canadien sont les suivants :

- assurer une place aux récits canadiens sur les marchés national et international;
- favoriser les occasions d'investissement et de commerce tout en assurant le choix pour les consommateurs et la diversité des voix et des opinions; et
- donner aux créateurs et aux entrepreneurs canadiens les habiletés dont ils ont besoin pour réussir, au pays comme à l'étranger.

La conjugaison des nouvelles technologies, de la convergence, de la consolidation (mégafusion) des industries et de la mondialisation de l'économie exerce de plus en plus de pressions sur des politiques culturelles qui ont servi à créer une culture canadienne dynamique et diversifiée. Ces tendances brouillent les définitions dans les accords

commerciaux internationaux et peuvent limiter l'effet de l'approche traditionnelle « par exemption » adoptée par le Canada et d'autres pays en matière d'industries culturelles (par exemple, en négociant des exemptions, comme dans l'ALE, ou en ne prenant pas d'engagements touchant les industries culturelles, comme dans l'AGCS/OMC). Le défi pour le Canada consiste à réconcilier ses objectifs nationaux de politique et ses obligations en matière de commerce international.

Dans son rapport de 1999 intitulé *La culture canadienne dans le contexte de la mondialisation nouvelles stratégies pour la culture et le commerce* (<http://www.dfait-maeci.qc.ca/tna-nac/canculturef.asp>), le Groupe de consultations sectorielles sur

le commerce extérieur (GCSCE) reconnaît les limites de l'approche « par exemptions » et considère que le Canada est à une croisée des chemins en ce qui a trait au rapport entre les politiques culturelles et les accords internationaux sur le commerce et l'investissement. L'analyse du GCSCE de ce qu'implique l'évolution de l'environnement international a amené le groupe à recommander une nouvelle approche du commerce culturel basée sur le principe selon lequel nous devrions, au lieu de nous définir simplement comme les producteurs et consommateurs de biens et de services commercialisables, aller plus loin et réaffirmer l'importance que revêt la diversité culturelle; réaffirmer aussi combien il importe que chaque pays puisse veiller à ce que la narration de sa propre réalité et de ses propres expériences soit accessible à la fois à ses citoyens et au monde entier.

De même, le Comité permanent de Patrimoine canadien, dans son rapport intitulé *Appartenance et identité*, ainsi que le Comité permanent des affaires étrangères et du commerce international, dans son rapport intitulé *Le Canada et l'avenir de l'Organisation mondiale du commerce*, ont tous deux fait écho à la recommandation du GCSCE.

### **Sur le plan international, de quelle façon le Canada fait-il progresser l'idée d'un instrument ?**

Dans un premier temps, le Canada encourage le dialogue international sur l'importance de la diversité culturelle et espère faciliter un consensus international sur l'importance fondamentale de la diversité culturelle dans le développement social et économique dans un contexte de mondialisation. Ce consensus devrait s'appuyer sur une vision commune ainsi que sur des principes et des objectifs communs en ce qui a trait aux retombées sociales et économiques de la diversité culturelle pour tous les citoyens. Un nouvel instrument international sur la diversité culturelle (NIIDC) pourrait refléter ce consensus mondial.